



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS  
**Special Chiefs Assembly**

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsundered Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS  
**Assemblée extraordinaire des Chefs**

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa ( Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.*



## Aide au revenu

### Historique

Financé par Services aux Autochtones Canada (SAC), le Programme d'aide au revenu dans les réserves fournit une aide au revenu aux personnes admissibles habitant dans les réserves et au Yukon pour leur permettre de répondre à leurs besoins essentiels. Le taux du Programme d'aide au revenu pour les Premières Nations est calqué sur celui de la province ou du territoire; une approche qui ne tient pas compte du coût de la vie plus élevé et des conditions de vie particulières dans les communautés des Premières Nations, notamment celles dans les régions rurales, éloignées et nordiques. Dans certaines Premières Nations, le Programme d'aide au revenu offre également des services de gestion de cas et de soutien préalable à l'emploi afin d'aider les personnes à passer de l'aide au revenu aux études ou à un emploi. Bien qu'elles aient fait l'objet de commentaires très positifs, ces mesures de soutien ne sont offertes que dans 29 % des Premières Nations situées hors de la province de l'Ontario.

### Récentes activités de plaidoyer de l'APN

Depuis plus de dix ans, l'Assemblée des Premières Nations (APN) demande à SAC de réformer le Programme d'aide au revenu, de prolonger son financement et de faciliter l'accès à la gestion de cas et aux services de soutien préalable à l'emploi. De 2018 à 2020, SAC a financé des activités de mobilisation sur ce programme, qui étaient dirigées par les Premières Nations. Elles ont permis de cerner plusieurs éléments du programme qui ne répondent pas aux besoins des bénéficiaires, des gestionnaires de cas et des communautés des Premières Nations, notamment des taux qui ne répondent pas aux besoins des bénéficiaires, des ressources insuffisantes pour administrer le programme et les soutiens et l'incapacité d'intégrer les connaissances et la gouvernance des Premières Nations dans le programme.

L'APN a formulé des recommandations stratégiques pour réformer le Programme d'aide au revenu en collaboration avec SAC et le Groupe de travail technique sur le développement social (GTTDS), tout en exigeant que la réforme s'appuie sur des activités de mobilisation dirigées par les Premières Nations. Les Premières Nations-en-Assemblée ont appuyé les recommandations stratégiques par l'intermédiaire de la résolution 07/2022, *Réforme du Programme d'aide au revenu dans les réserves*. Les recommandations préconisaient la gouvernance par les Premières Nations, l'augmentation des taux d'aide au revenu pour tenir compte du coût réel de la vie dans les réserves, le renforcement des mesures globales de soutien, l'augmentation des ressources et du ressourcement pour soutenir l'administration et les gestionnaires de cas, des stratégies relatives aux données et une collecte de données conçues par les Premières Nations et des investissements dans les infrastructures. Au début de 2023, SAC a utilisé les recommandations stratégiques élaborées conjointement pour étayer son mémoire au Cabinet. En mai 2023, l'APN a été informée que le Cabinet appuyait les recommandations stratégiques élaborées par les Premières Nations. Cependant, le budget de 2023 ne prévoit aucun investissement financier pour mettre en œuvre ces réformes ni la mise en œuvre des recommandations stratégiques élaborées par les Premières Nations, qui restent en suspens.

L'Énoncé économique de l'automne 2022 a investi 309 millions de dollars en 2023-2024 dans le Programme d'aide au revenu afin de continuer de fournir les services du statu quo aux Premières Nations pendant les



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS  
**Special Chiefs Assembly**

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

*Ottawa is located on the unceded unsundered Territory of the Algonquin People.*

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS  
**Assemblée extraordinaire des Chefs**

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa ( Ontario)

*Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.*



activités de réforme. De plus, en avril 2023, le gouvernement du Canada a annoncé 192,6 millions de dollars pour fournir à chaque bénéficiaire de l'aide au revenu une prestation d'allègement de l'inflation d'environ 300 dollars par mois pendant six mois. En octobre 2023, SAC a confirmé le maintien de cette prestation pendant deux mois supplémentaires. L'APN continuera de demander le maintien à long terme de cette prestation d'allègement de l'inflation, jusqu'à ce que les taux du Programme d'aide au revenu reflètent le coût de la vie dans les réserves.

### Prochaines étapes

L'APN est déterminée à réformer le Programme d'aide au revenu au moyen d'une approche dirigée par les Premières Nations, qui permettra aux citoyens des Premières Nations de passer de la survie à une vie normale. Pour l'APN et le GTTDS, les prochaines étapes de la réforme du Programme d'aide au revenu consisteront à évaluer le coût du programme réformé en appliquant les recommandations stratégiques élaborées par les Premières Nations, notamment un modèle de financement basé sur les besoins des Premières Nations, un filet de sécurité sociale et des moyens pour renforcer les capacités des Premières Nations relatives à l'autodétermination et à la souveraineté en matière de données.

L'APN continuera de suivre l'évolution du projet de loi S-233, *Loi concernant l'élaboration d'un cadre national sur le revenu de base garanti suffisant*. En l'état actuel, le projet de loi S-233 ne tient pas compte des réalités socioéconomiques des Premières Nations et n'envisage pas non plus la façon dont un revenu de base suffisant garanti fonctionnerait avec les mesures de soutien social déjà existantes, notamment le Programme d'aide au revenu. De plus, l'APN continuera de suivre l'évolution et la mise en œuvre du projet de loi C-22, *Loi visant à réduire la pauvreté et à renforcer la sécurité financière des personnes handicapées par l'établissement de la prestation canadienne pour les personnes handicapées et apportant une modification corrélative à la Loi de l'impôt sur le revenu*. L'APN continuera aussi de chercher des moyens de demander l'inclusion concrète des priorités et considérations des Premières Nations dans la législation et la mise en œuvre.